

UNITE DE L'INFORMATION PUBLIQUE

TOUS LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE DE LA 34^e REUNION MINISTERIELLE DU COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT DES NATIONS UNIES CHARGÉ DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

Les numéros des documents sont ceux utilisés lors de leur diffusion



COMMUNIQUE DE PRESSE N° 30

Afrique centrale : la 34^e réunion du Comité consultatif de l'ONU sur la sécurité se tient au Burundi du 14 au 18 mai

Bujumbura (Burundi) - 9 mai 2012. La 34^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) aura lieu du 14 au 18 mai à Bujumbura, la capitale du Burundi. Elle permettra aux experts et aux ministres des Affaires étrangères des pays membres d'évaluer, entre autres, la situation géopolitique et sécuritaire, et de proposer des solutions aux problèmes qui menacent la paix et la stabilité de la sous-région.

Les participants feront aussi le point sur les progrès enregistrés dans le cadre des processus de ratification de la « Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions, et de toutes les pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage ». Cette Convention a été adoptée le 30 avril 2010 à Kinshasa (République démocratique du Congo) lors de la 30^e réunion de l'UNSAC. Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) encourage les Etats concernés à prendre les mesures nécessaires pour favoriser l'entrée en vigueur de cet important instrument avant les cérémonies marquant le 20^e anniversaire de l'UNSAC prévu en décembre 2012 à Brazzaville, au Congo.

L'UNOCA assure le Secrétariat de l'UNSAC depuis mai 2011. A ce titre, il joue un rôle clé dans l'organisation pratique des réunions du Comité. Quatre membres de sa délégation sont à Bujumbura depuis le 8 mai pour les derniers réglages avec le gouvernement burundais et tous les autres acteurs impliqués dans la préparation et l'organisation de cet événement biennuel.

La 33^e réunion de l'UNSAC s'est tenue à Bangui (République Centrafricaine) du 5 au 8 décembre 2011. Elle a été marquée par plusieurs décisions, dont l'adoption d'une « Déclaration sur une Feuille de route pour la lutte contre le terrorisme et la Non-prolifération des armes en Afrique centrale ». Les modalités de sa mise en œuvre seront abordées lors de la rencontre de Bujumbura où le chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa, délivrera un message du Secrétaire général de l'ONU, dont il est par ailleurs le Représentant spécial pour l'Afrique centrale.

L'UNSAC compte onze membres : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, et le Tchad.

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 31



UNSCAC : des experts réfléchissent sur des solutions aux menaces contre la sécurité en Afrique centrale

Bujumbura (Burundi) - 14 mai 2012. Les travaux des experts de la 34^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSCAC) ont été ouverts lundi 14 mai à Bujumbura, la capitale du Burundi, par M. Gérard Bikebako, Secrétaire permanent du ministère burundais des Relations extérieures et de la Coopération internationale (sur la photo, 3^e à partir de la gauche). M. Gérard Bikebako a rappelé la place primordiale de l'UNSCAC dans la promotion de la paix dans la sous-région. Il a souligné que le Comité s'est « révélé être un instrument important au service de notre sécurité collective tant au niveau de la prévention des conflits qu'à la mise en place des mécanismes de gestion commune des crises potentielles ou existantes ».

Le Secrétaire permanent du ministère burundais des Relations extérieures et de la Coopération internationale a émis le vœu que la réunion de Bujumbura soit « un nouveau maillon de la chaîne des pays membres [...] dans la perspective d'une meilleure efficacité dans la recherche des solutions aux défis sécuritaires auxquelles notre sous-région est confrontée ». Les experts réunis à Bujumbura réfléchissent notamment sur les questions cruciales telles que la piraterie et la sécurité maritime, les menaces récurrentes des groupes armés, y compris celles de l'organisation terroriste « Boko Haram », du Front populaire pour le redressement (FPR) de Baba Laddé, de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) de Joseph Kony, etc. Ces sujets, qui reviendront dans les débats avant la fin des travaux, ont particulièrement enrichi les discussions sur la revue géopolitique et sécuritaire dressée par le Secrétariat général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et présentant la situation dans les onze Etats membres.

Les experts de l'UNSCAC ont par ailleurs présenté un état des lieux de la ratification, dans leur pays respectif, de la « Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions, et de toutes les pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage ». Si tous les Etats membres de l'UNSCAC ont déjà signé cet important instrument adopté en avril 2010 à Kinshasa (République démocratique du Congo), aucun d'entre eux ne l'a encore ratifié. Les processus de ratification sont en cours dans les institutions nationales compétentes. Plusieurs Etats membres ont indiqué qu'ils les achèveront d'ici le 20^e anniversaire de l'UNSCAC prévu lors de la 35^e Réunion à Brazzaville (Congo).

L'ordre du jour prévoit aussi des échanges sur le programme de limitation des armements en Afrique centrale, le rôle des femmes dans la promotion de la paix et la sécurité, etc. Les travaux du Comité des experts prennent fin mercredi 16 mai. En dehors de la CEEAC, plusieurs organisations régionales et internationales y participent comme observateurs : le Bureau des Nations Unies au Burundi, le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique centrale, le Centre régional de l'ONU pour la paix et le désarmement en Afrique, le Bureau sous-régional de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, ONU Femmes, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, etc. La réunion des experts sera suivie, du 17 au 18 mai, par celle des ministres des Affaires étrangères.

Les Nations Unies renouvellent leur ferme engagement dans la lutte contre les groupes armés

Bujumbura (Burundi) - 15 mai 2012. Les travaux des experts réunis à Bujumbura dans le cadre de la 34^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) ont été marqués mardi 15 mai, entre autres, par une intervention du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) sur la lutte contre les bandes armées dans la sous-région.

L'UNOCA a renouvelé l'engagement ferme des Nations Unies dans la contribution aux efforts que déploient les Etats membres et les organisations sous-régionales et régionales pour mettre fin aux activités des groupes qui menacent la paix et la sécurité en Afrique centrale. Un accent a été mis sur le cas de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), qui sème la terreur et la désolation dans deux pays d'Afrique centrale, la République Centrafricaine et la République démocratique du Congo.

M. Paul Goa Zoumanigui, Chef de la Section politique de l'UNOCA, a rappelé le rôle actif que joue le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale dans la lutte contre la LRA. Il a évoqué les missions conjointes effectuées dans tous les pays affectés entre janvier et avril 2012 par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour la LRA. Ces visites de travail ont permis de discuter avec les différents acteurs impliqués dans la lutte contre la LRA, de mieux apprécier les réalités du terrain et d'avoir une meilleure visibilité par rapport à l'élaboration d'une stratégie.

Le Chef de la Section politique de l'UNOCA a révélé que cette stratégie, qui fait l'objet d'une large concertation, sera présentée devant le Conseil de sécurité dans un avenir proche. Il a précisé que cette stratégie devrait « permettre de consolider les mécanismes transfrontaliers en vue d'améliorer la protection des civils, les dispositifs d'alerte rapide, l'appui nécessaire à la réintégration des déplacés, des victimes d'enlèvement et des ex-combattants, ainsi que de renforcer la capacité globale des Etats concernés dans l'exercice de leur autorité sur l'ensemble de leur territoire ». M. Singo Stephen Mwachofi, Chargé de Programme à la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), a salué les actions de l'UNOCA et la mobilisation de l'Union africaine dans le cadre de son Initiative de coopération régionale contre la LRA.

La 34^e réunion de l'UNSAC a été ouverte 72 heures après l'arrestation, en République Centrafricaine, de Caesar Achellam Otto, l'un des commandants de la LRA. Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa, qui arrive à Bujumbura mercredi 16 mai, a favorablement accueilli la nouvelle de cette capture. Il souligne que « la pression de la communauté internationale continuera jusqu'à ce que Joseph Kony, le chef de la LRA, et ses principaux lieutenants, soient eux aussi interpellés s'ils refusent toujours de se rendre ».

M. Abou Moussa insiste sur la nécessité d'aller au-delà de la capture de ces combattants de la LRA pour mûrir davantage la réflexion sur les réponses aux préoccupations humanitaires générées par le mouvement des déplacés et des réfugiés. Depuis 2008, plus de 440 000 personnes sont dans cette situation, tandis que la LRA a déjà fait plus de 2400 morts et 3400 enlèvements.

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 33

Le Secrétaire général de l'ONU encourage l'Afrique centrale à soutenir l'organisation d'un Sommet sur la piraterie maritime

Bujumbura (Burundi) - 17 mai 2012. Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a vivement encouragé



les Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) à soutenir l'organisation du Sommet des Etats du Golfe de Guinée sur la piraterie maritime demandé par le Conseil de sécurité dans une résolution du 29 février.

Dans un message lu le 17 mai à Bujumbura lors de l'ouverture officielle de la 34^e réunion ministérielle de l'UNSAC par M. Abou Moussa, son représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Ban Ki-moon a, une fois de plus, salué l'existence d'un mécanisme conjoint de lutte contre la piraterie maritime incluant l'adoption d'une stratégie sous-régionale, l'établissement de centres de coordination multinationaux ainsi que la création du Centre régional pour la sécurité maritime en Afrique centrale (CRESMAC) basé à Pointe-Noire au Congo.

Au regard de ces dispositifs de prévention, le Secrétaire général de l'ONU a « félicité les Etats de l'Afrique centrale d'être à la pointe sur cette question », qui figurait à l'ordre du jour des travaux des experts et des ministres des Affaires étrangères et de la Sécurité.

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa, a informé le Comité que l'ONU a initié une réunion technique consacrée à ce sujet. Cette réunion aura lieu à Libreville le 1^{er} juin 2012 et regroupera toutes les organisations régionales impliquées dans la lutte contre la piraterie maritime, notamment la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Commission du Golfe de Guinée (CGG). Le Conseil de sécurité avait précisément demandé au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'ouest (UNOWA) d'accompagner ces institutions dans l'organisation d'un Sommet devant permettre d'élaborer une stratégie régionale de lutte contre la piraterie maritime, en coopération avec l'Union Africaine.

Le ministre camerounais des Relations extérieures, M. Pierre Moukoko Mbonjo, a réitéré la ferme volonté du Cameroun d'organiser le Sommet recommandé par le Conseil de sécurité. « Pour mon pays, cette préoccupation du Conseil de Sécurité illustre parfaitement la gravité de la menace que constitue la piraterie dans le Golfe de Guinée et justifie en même temps nos grandes inquiétudes sur ses implications sur la croissance économique de la sous-région », a-t-il expliqué.

Outre la piraterie maritime, plusieurs autres sujets ont dominé les travaux de la 34^e réunion de l'UNSAC, dont celui relatif à la lutte contre les groupes armés, y compris l'Armée de résistance du Seigneur. Les onze Etats membres ont favorablement accueilli l'arrestation, le 12 mai en République Centrafricaine, de Caesar Achellam Otto, l'un des commandants de la LRA. Ils ont noté que « cette capture est le résultat d'une conjugaison d'efforts entre les pays affectés, les partenaires au développement, les organisations sous-régionales, régionales et internationales ». Le Comité a souligné « la nécessité de développer de telles synergies dans le cadre de la lutte contre les groupes armés et prié la communauté internationale de continuer d'œuvrer pour trouver des réponses rapides à la situation humanitaire insoutenable que vivent les victimes de ces bandes armées, en particulier les femmes et les enfants ».

La 34^e réunion de l'UNSAC a commencé le 14 mai par les travaux des experts. Leurs échanges ont duré trois jours. La session ministérielle s'achève vendredi 18 mai. Les Etats membres ont déjà pris rendez-vous pour la 35^e réunion, prévue à Brazzaville (Congo) du 3 au 7 décembre 2012 en même temps que le 20^e anniversaire du Comité.

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 34

La 34^e réunion de l'UNSAC au cœur d'un entretien entre le chef de l'UNOCA et le président du Burundi

Bujumbura (Burundi) - 18 mai 2012. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa, a été reçu en audience vendredi 18 mai par le président burundais, M. Pierre Nkurunziza, à l'issue des travaux de la 34^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC).

La rencontre a eu lieu à Murwi, commune de plus de 97 000 habitants située près de Bujumbura, la capitale, où le chef de l'Etat du Burundi participera à la traditionnelle séance de travail communautaire du samedi. M. Abou Moussa lui a fait part de sa satisfaction par rapport à la réussite de l'UNSAC, qui a permis de faire le point de la situation géopolitique et de sécurité de la sous-région, dans un « esprit productif et constructif ». En ce qui concerne le Burundi, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a encouragé les efforts engagés en vue d'un « développement équilibré » du pays. Il a rappelé sa disponibilité et celle de son Bureau à continuer d'œuvrer pour un renforcement des relations de coopération avec le Burundi, notamment sur des questions transfrontalières.

Lors de la visite de familiarisation effectuée au Burundi après sa prise de fonction l'an dernier, M. Abou Moussa avait évoqué ces différentes questions avec le vice-président du pays : la lutte contre les bandes armées, les conséquences de la crise libyenne sur la sous-région, l'emploi des jeunes, les contestations liées aux processus électoraux, la piraterie maritime, l'Armée de résistance du Seigneur (LRA).

La plupart de ces sujets étaient au cœur de la 34^e réunion de l'UNSAC, du 14 au 18 mai à Bujumbura. La réunion s'est achevée par un appel à la mobilisation, afin que le 20^e anniversaire de l'UNSAC, qui aura lieu en décembre 2012 à Brazzaville (Congo) et qui coïncide avec la 35^e session, soit un succès. Dans cette perspective, les onze pays membres de l'UNSAC ont promis de s'acquitter de leurs contributions au fonds d'affectation spéciale. Ils ont par ailleurs pris l'engagement de ratifier la Convention de Kinshasa pour le contrôle des armes légères et de petit calibre d'ici cette commémoration, qui devrait être un moment de réflexion critique sur le chemin parcouru par l'UNSAC depuis sa création en 1992.

L'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, et le Tchad sont membres de l'UNSAC. L'UNOCA en assure le Secrétariat depuis mai 2011.

Contact : Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Information Publique
Cité de la Démocratie, Villas 55, 56, 57 – BP : 23773 Libreville, Gabon
Courriel : ouendji@un.org • Web : <http://unoca.unmissions.org>
Tél. : +241 74 14 01 • Mobile : +(241) 05 72 23 23